



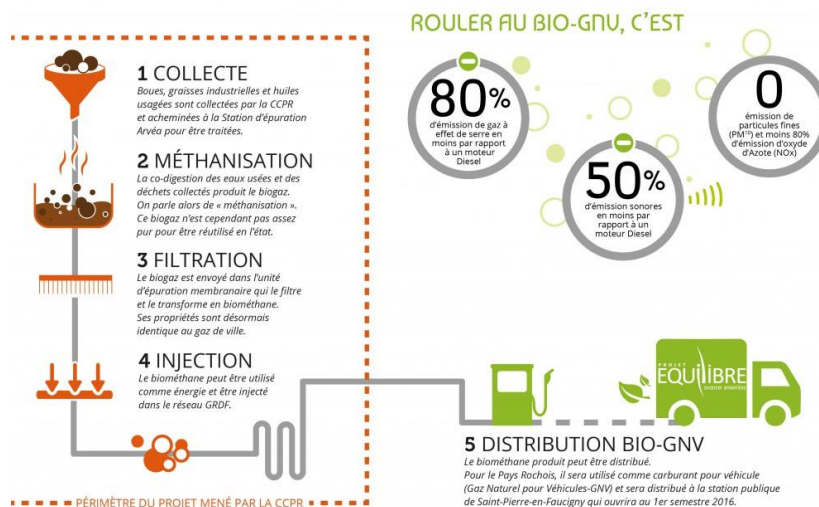
A la découverte de ...

Vers un transport routier vert en région Auvergne-Rhône-Alpes grâce au GNV et au développement de partenariats public-privé vertueux !

Les élus du Pays Rochois, conscients des enjeux de santé publique liés à l'amélioration de la qualité de l'air, se sont mobilisés autour de la production d'énergie renouvelable sur leur territoire. Cela a donné naissance au projet de production de bio-méthane à usage Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) issu de la co-digestion des boues collectées en station d'épuration et de déchets liquides agroalimentaires locaux.

En 2014, la Communauté de Communes du Pays Rochois a accompagné l'installation du premier démonstrateur d'épuration membranaire de biogaz de France. À la pointe de l'innovation grâce à la mise en place d'un partenariat avec GRDF, Suez Environnement et Prodeval, ce procédé permet de produire localement une énergie renouvelable dont le bilan carbone est neutre. Son utilisation finale comme carburant permet de supprimer les émissions de particules fines et réduit de 80% les émissions d'oxyde d'azote (en comparaison avec un véhicule fonctionnant au diesel). Le GNV représente ainsi 300 à 400 t de vente de gaz par an (l'équivalent de 400 000 l de gazoles) soit 10 plein de semi-remorques par jour.

Le 3 juin 2016, les élus du Pays Rochois ont ainsi pu inaugurer aux côtés de l'ADEME, de GNVERT (filiale du groupe Engie), de GRDF et des transporteurs partenaires du projet, la première station de distribution de gaz comprimé pour véhicule à Saint-Pierre-en-Faucigny. Celle-ci peut alimenter en carburant tous types de véhicules (particuliers, collectivités et entreprises) fonctionnant au Gaz Naturel Véhicule (GNV). Depuis sa mise en route, la station a distribué plusieurs centaines de tonnes de GNV.



« PROJET EQUILIBRE » : UNE PREMIERE APPLICATION DANS LE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES

Concernés de près par les problématiques énergétiques, 4 PME de transport routier de marchandises de la région Auvergne-Rhône-Alpes (Magnin, Megevand, Prabel et Sotradel), en partenariat avec trois grands groupes (ENGIE, Jacky Perrenot et Transalliance) ont profité de cette dynamique pour lancer une expérimentation portant sur l'intérêt d'utiliser le GNV en remplacement du gazole, avec le soutien de l'État (ADEME, DREAL) et GRDF. Le projet, intitulé « Equilibre », a consisté à monitorer 6 véhicules de 44 tonnes, roulant au GNV, en conditions réelles d'utilisation, afin d'évaluer leurs coûts d'exploitation, selon différents usages, leur impact environnemental et, ainsi, de juger de la pertinence de passer du gazole au GNV pour leur activité en réalisant un comparatif. Les premiers résultats de l'expérimentation, à mi-parcours, ont été présentés lors du salon SITL (Semaine internationale du Transport et de la Logistique). Ceux-ci confirment, pour l'instant, les tendances préalablement connues en matière de consommation et d'émissions de polluants : des résultats légèrement inférieurs pour le GNV, en termes de consommation et d'émissions de CO2 sur autoroute et en traversée d'agglomération. Concernant la qualité de l'air, les émissions de NOx sont en revanche très inférieures pour les véhicules GNV (environ 3 fois moins sur autoroute, presque 4 fois moins en traversée d'agglomération).

La seconde partie de l'expérimentation sera consacrée à une étude plus fine des consommations et des émissions, en tenant compte des principales variables observables (la nature de la route, le profil altimétrique et le poids total en charge), mais également des particularités des trajets empruntés (vitesse moyenne, trafic, nombre d'arrêt/redémarrage) et de l'influence des autres facteurs d'impact. Cette étude sera réalisée à partir d'un plus grand nombre de données collectées sur les tracteurs 44t. Par ailleurs, elle va être complétée en intégrant les données mesurées sur des porteurs 19t GNV et Diesel. L'ensemble de ces résultats permettra d'élaborer des modèles prédictifs de la consommation des véhicules en fonction du trajet et du poids total en charge. Ils devraient in fine permettre de comparer des véhicules dans des conditions d'usage semblables et ainsi de préciser les types de missions les plus favorables selon le type de motorisation.

UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ FRUCTUEUX

La Communauté de Communes du Pays Rochois poursuit le projet de développement de l'utilisation du GNV avec les acteurs économiques locaux pour l'étendre à de nombreux secteurs. Les membres du Projet Équilibre, GRDF et l'ADEME, s'impliquent aux côtés de la Communauté de Communes du Pays Rochois, pour consolider leurs activités à travers le développement du transport propre. La collectivité investit par ailleurs dans des véhicules GNV qui lui permettent de tendre vers une réelle autonomie énergétique pour ses services : la première Benne à Ordures Ménagères GNV a été livrée le 1^{er} février dernier (1ere benne norme euro6 de la Région Auvergne-Rhône-Alpes).

Pour en savoir plus :

Brochure « Le Pays Rochois en transition » : <http://bit.ly/2rrgMyw>

Site web du projet « Equilibre » : <http://www.projetequilibre.fr>

[Retour à la page d'accueil du site web des Assises](#)